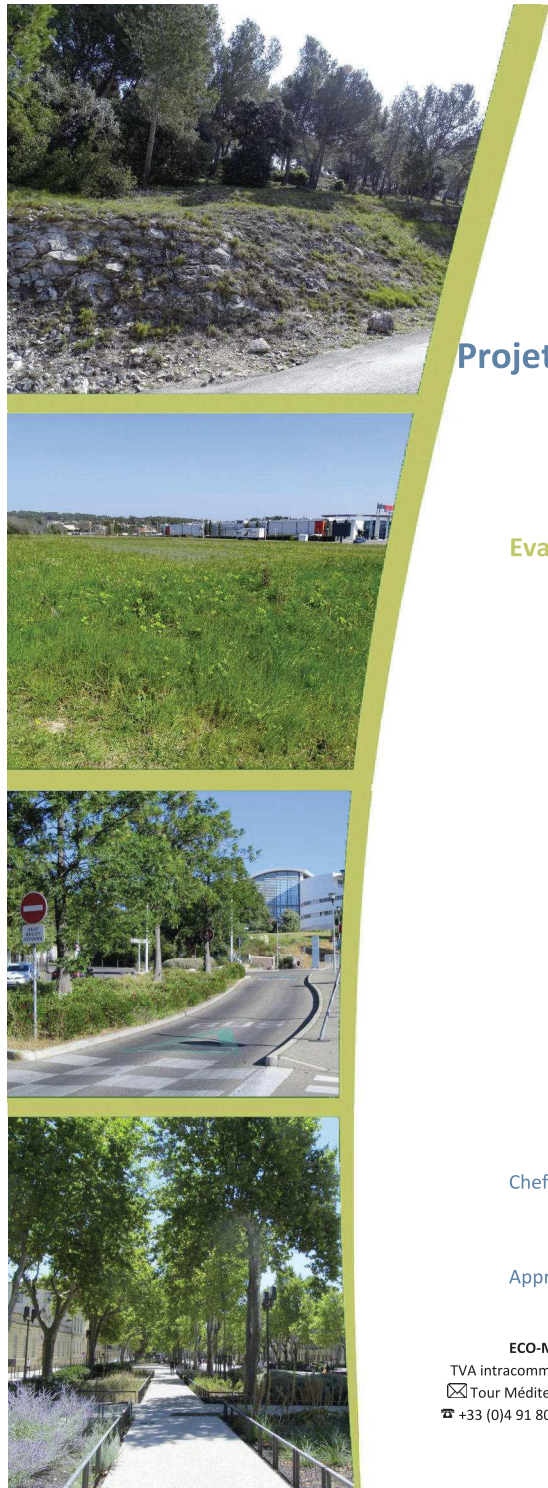


3. EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000



Projet de réalisation de la ligne 2 de tram' bus Communes de Nîmes (30)

Evaluation Simplifiée des Incidences

SITES NATURA 2000 :
ZPS FR9112015 « COSTIERES NIMOISES »
ZPS FR9112031 « CAMP DES GARRIGUES »

Réalisée pour le compte de



Chef de projet Maxime LE HENANFF
06 61 36 89 41
m.lehenanff@ecomед.fr

Approbation Alexandre CLUCHIER

ECO-MED Ecologie & Médiation S.A.R.L. au capital de 150 000 euros
TVA intracommunautaire FR 94 450 328 315 | SIRET 450 328 315 000 38 | NAF 7112 B
✉ Tour Méditerranée 13^{ème} étage, 65 avenue Jules Cantini 13298 MARSEILLE Cedex 20
☎ +33 (0)4 91 80 14 64 📠 +33 (0)4 91 80 17 67 contact@ecomед.fr www.ecomed.fr

Référence du rapport : 1709-2515-EM-RP-ESI-TRAM-Nîmesmétropole-Nîmes30-1
Remis le 22/09/2017



Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2017 – Evaluation Simplifiée des Incidences du projet de réalisation de la ligne 2 du tram' bus – Nîmes métropole – Commune de Nîmes (30) – 25 p.

Suivi de la version du document

27/01/2017 – 1701-2515-EM-RP-ESI-TRAM-Nîmesmétropole-Nîmes30-1
22/09/2017 – 1709-2515-EM-RP-ESI-TRAM-Nîmesmétropole-Nîmes30-1

Porteur du projet

Nîmes métropole
Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole
3 rue du Colisée
30947 Nîmes cedex 9
Contact Projet : Olivier ARNAUD
Coordonnées : 04 66 84 06 34 ; olivier.arnaud@sat-amenagement.com

Equipe technique ECO-MED

Maxime LE HENANFF – Batrachologue/Herpétologue et chef de projet
Sébastien CABOT - Ornithologue
Jean-Marc BOUFFET - Géomaticien

ECO-MED Ecologie & Médiation S.A.R.L. au capital de 150 000 euros
TVA intracommunautaire FR 94 450 328 315 | SIRET 450 328 315 000 38 | NAF 7112 B
✉ Tour Méditerranée 13^{ème} étage, 65 avenue Jules Cantini 13298 MARSEILLE Cedex 20
☎ +33 (0)4 91 80 14 64 📠 +33 (0)4 91 80 17 67 contact@ecomед.fr www.ecomed.fr

Table des matières

Préambule	5
1. Description du projet.....	6
1.1. Coordonnées du porteur de projet.....	6
1.2. Description détaillée du projet	6
2. Etat des lieux	13
2.1. Méthodologie employée.....	13
2.2. Périmètres à statut	13
2.3. Usage actuel de la zone d'étude.....	13
2.4. Milieux naturels présents	14
3. Présentation de la ZPS FR9112015 « Costières nîmoises »	17
3.1. Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD du site FR9112015 « Costières nîmoises »	18
3.2. Autres espèces listées au FSD du site FR9112015 « Costières nîmoises » en tant « qu'autres espèces importantes »	19
3.3. Espèces à enjeu (hors FSD) avérées.....	19
4. Présentation de la ZPS FR9112031 « Camp des garrigues »	20
4.1. Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD du site FR9112031 « Camp des garrigues »	21
4.2. Autres espèces listées au FSD du site FR9112031 « Camp des garrigues » en tant « qu'autres espèces importantes »	22
4.3. Espèces à enjeu (hors FSD) avérées.....	22
5. Incidences du projet	23
5.1. Destruction ou perturbation d'espèces inscrites au FSD (DH2) du site Natura 2000.....	23
5.2. Destruction ou perturbation d'espèces à enjeu non inscrites au FSD du site Natura 2000.	23
5.3. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques	23
6. Recommandations et mesures	24
7. Conclusion sur les incidences	25

Table des cartes

Carte 1 : Secteur d'étude.....	6
Carte 2 : Réseau Natura 2000.....	7
Carte 3 : Plan de masse du projet.....	12
Carte 4 : Habitats naturels – Classification EUNIS	16

Préambule

Dans le cadre d'un projet de nouvelle ligne de Bus à Haut Niveau de Services sur la commune de Nîmes (30), Nîmes métropole a sollicité le bureau d'études en environnement naturel ECO-MED (Ecologie et Médiation) afin de réaliser une **Evaluation Simplifiée des Incidences (ESI)**.

Cette évaluation porte sur les sites Natura 2000 suivants :

- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9112015 « Costières nîmoises » ;
- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9112031 « Camp des garrigues ».

Ces sites ont été désignés pour la conservation d'espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ».

Le travail de terrain d'ECO-MED a été effectué au cours des périodes clés pour chaque compartiment biologique présentant des enjeux de conservation. Les compartiments suivants ont été étudiés :

- les habitats naturels et la flore par Messieurs David JUINO et Paul FABRE, experts en botanique méditerranéenne ;
- les oiseaux par Monsieur Sébastien CABOT, expert en ornithologie ;

Les cartographies ont été réalisées par Monsieur Jean-Marc BOUFFET.

L'étude a été encadrée par Monsieur Maxime LE HENANFF, écologue et chef de projets.

Le présent document constitue l'Évaluation Appropriée des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom (personne morale) : Nîmes métropole

Commune et département : Nîmes – Gard

Adresse : Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

3 rue du Colisée

30947 Nîmes cedex 9

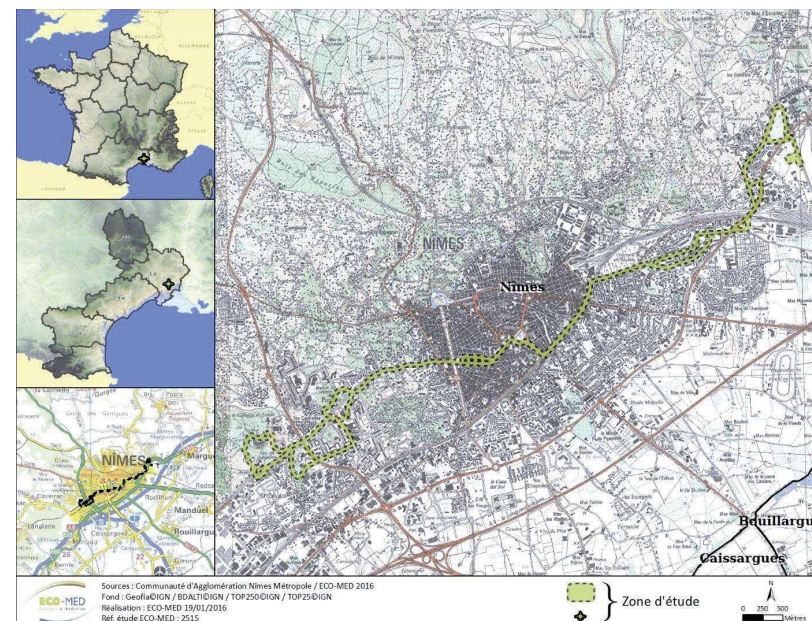
Téléphone : Olivier ARNAUD - 04 66 84 06 34

Nom du projet : Projet de nouvelle ligne (T2) de Bus à Haut Niveau de Services

1.2. Description détaillée du projet

1.2.1. Localisation

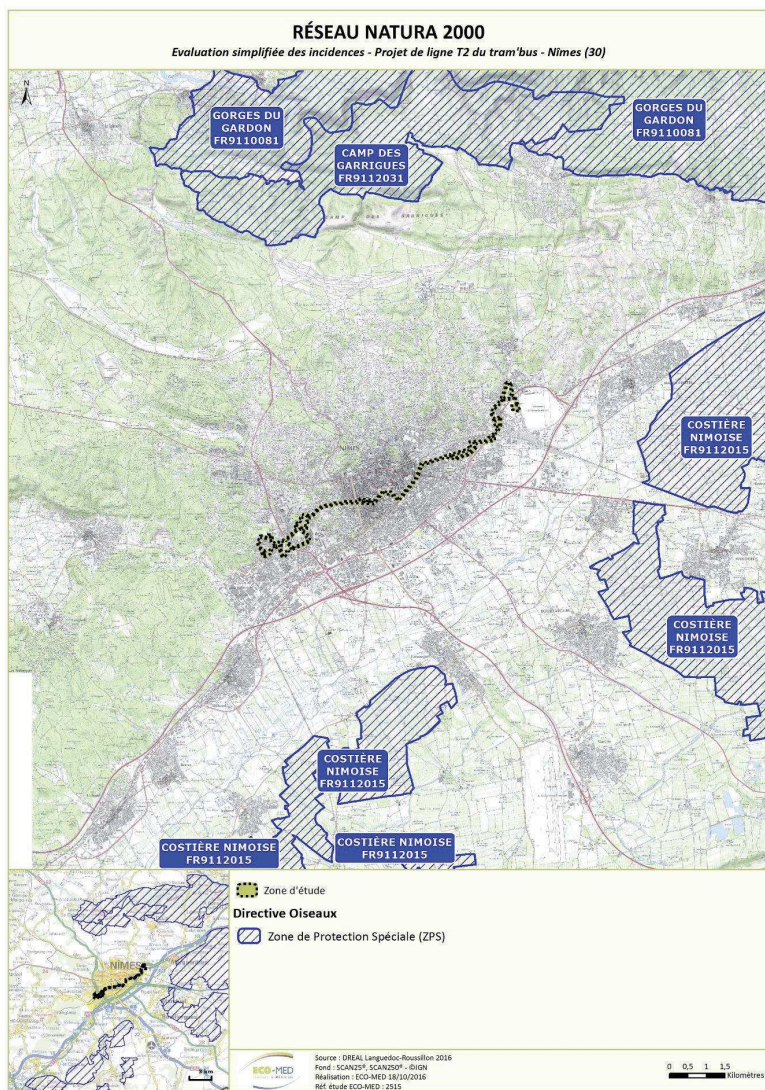
Le projet se situe au sein de la commune de Nîmes dans le département du Gard. Il en consiste en la réalisation de la ligne 2 de Bus à Haut Niveau de Service et parcourt la ville d'est en ouest. Ainsi la majeure partie de la zone d'étude se compose de secteurs très fortement anthropisés au sein desquels le milieu naturel n'est que très faiblement présent et très artificialisé.



Carte 1 : Secteur d'étude

Le projet est situé à :

- environ 3,2 km à l'ouest de la ZPS FR9112015 « Costières nîmoises » ;
- environ 5km au sud de la ZPS FR9112031 « Camp des garrigues ».



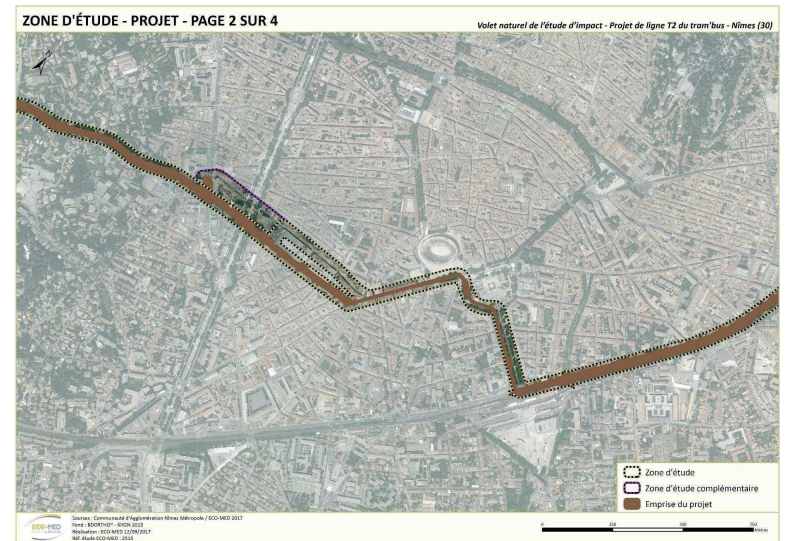
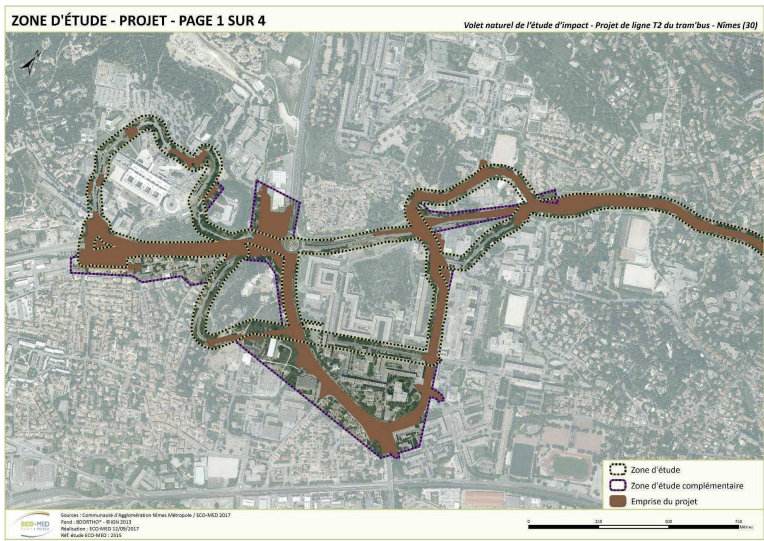
Carte 2 : Réseau Natura 2000

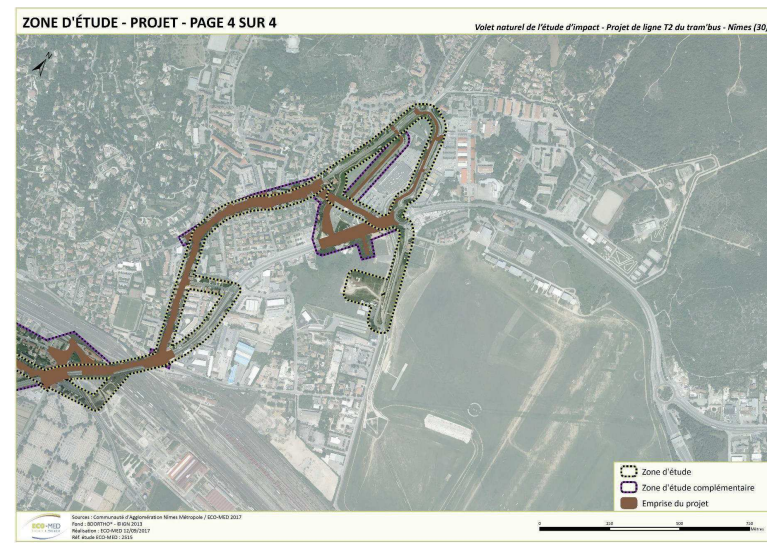
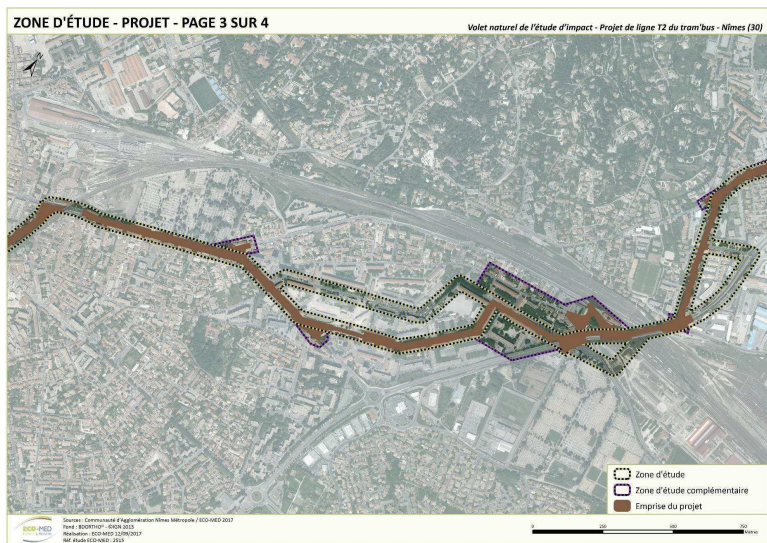
1.2.2. Nature et description du projet

Nîmes métropole souhaite poursuivre le développement de l'armature du réseau urbain, initié par la construction de la ligne nord-sud T1 et son extension autour du centre-ville de Nîmes. La ligne T2 doit permettre de desservir des zones denses de l'agglomération et notamment plusieurs quartiers prioritaires en termes de renouvellement urbain : Mas de Mingue, Chemin Bas d'Avignon Clos d'Orville, Valdegour Pissevin.

Ce bus à haut niveau de service nécessite la réalisation d'aménagements de voies afin d'accueillir les futurs utilisateurs de ce transport en commun. A noter que les parkings relais existent déjà.

Présence d'éclairages nocturnes	Oui	Système fonctionnant automatiquement avec une sonde crépusculaire centralisée et commandant l'éclairage de l'ensemble des stations de la ligne 2
Défrichage et coupe d'arbres	Oui	Conservation de la pinède, coupe d'une dizaine d'arbres gîtes potentiels pour les chiroptères, quelques taillis seront supprimés
Présence de milieux aquatiques ou humides	Non	-
Démolition de bâtiments existants	Oui	Démolition d'une demi-douzaine de maisons (rue du Cirque Romain et rue de l'Abattoir).
Durée prévisible et période envisagée		
Durée approximative des travaux, saison, diurnes ou nocturnes		La réalisation de travaux nocturnes n'est pas envisagée à ce stade. Des interventions ponctuelles pourront avoir lieu.
Rejet, connexion aux réseaux, stockage de gravats	Oui	Bassin de rétention en partie est du tracé
Coût du projet		





Carte 3 : Plans de masse du projet

2. ETAT DES LIEUX

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé à la fois sur les plans et les descriptifs des travaux fournis par Nîmes Métropole ainsi que sur l'analyse de la base de données d'ECO-MED, des prospections naturalistes réalisées et les données du FSD (Formulaire Standard de Données) des sites Natura 2000 concernés.

Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et de recenser les habitats et d'espèces d'intérêt communautaire afin de statuer sur les incidences du projet.

Compartment étudié	Expert	Dates des prospections	Méthode appliquée
Flore / Habitats naturels	Paul FABRE	22 mars 2016 27 mai 2016	2 passages de terrain ont permis de relever les habitats naturels et les espèces de plantes d'intérêt communautaire présents au sein de la zone d'étude
Oiseaux	Sébastien CABOT	31 mai 2016	1 passage diurne afin de recenser le cortège d'espèces d'oiseaux nicheuses et 1 passage nocturne ciblé sur le Petit-duc scops.

Les espèces présentant un enjeu local de conservation ont systématiquement fait l'objet d'une estimation du nombre d'individus (comptage, surface occupée) et de pointages GPS (Global Positioning System).

2.2. Périmètres à statut

Type	Nom du/des sites	Projet situé au sein du site
Réserve Naturelle Nationale	-	Non
Réserve Naturelle Régionale	-	Non
Parc National	-	Non
Arrêté de Protection de Biotope	-	Non
Site Classé	-	Non
Site Inscrit	-	Non
Projet d'Intérêt Général de protection	-	Non
Parc Naturel Régional	-	Non
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	-	Non
Réserve de Biosphère	-	Non
Site RAMSAR	-	Non

2.3. Usage actuel de la zone d'étude

La zone d'étude se situe au cœur de la ville de Nîmes et correspond à un réseau viaire très développé et ses abords dont la végétation est entretenue sur la majeure partie du tracé.

Signalons la présence d'une parcelle cultivée en partie est de la zone d'étude.

Usage	Présence dans la zone d'étude
Pâturage / fauche	Oui

Usage	Présence dans la zone d'étude
Chasse	Non
Pêche	Non
Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)	Non
Agriculture	Oui
Sylviculture	Non
Décharge sauvage	Non
Perturbations diverses (inondation, incendie...)	Non
Cabanisation	Non

2.4. Milieux naturels présents

La zone d'étude se situe au sein de la commune de Nîmes. Elle parcourt l'agglomération d'est en ouest. Ainsi la majeure partie de la zone d'étude se compose de secteurs très fortement anthropisés au sein desquels le milieu naturel n'est que très faiblement présent et très artificialisé.

Il est à noter cependant deux secteurs comportant des habitats semi-naturels, à l'est de la zone d'étude une friche, et à l'ouest une pinède à Pins d'Alep entretenue par débroussaillage.



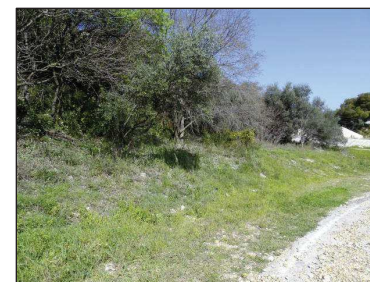
Frische à l'est de la zone d'étude

P. FABRE, 22/03/2016, Nîmes (30)



Pinède à Pin d'Alep entretenue

P. FABRE, 22/03/2016, Nîmes (30)



Zone rudérale

P. FABRE, 22/03/2016, Nîmes (30)



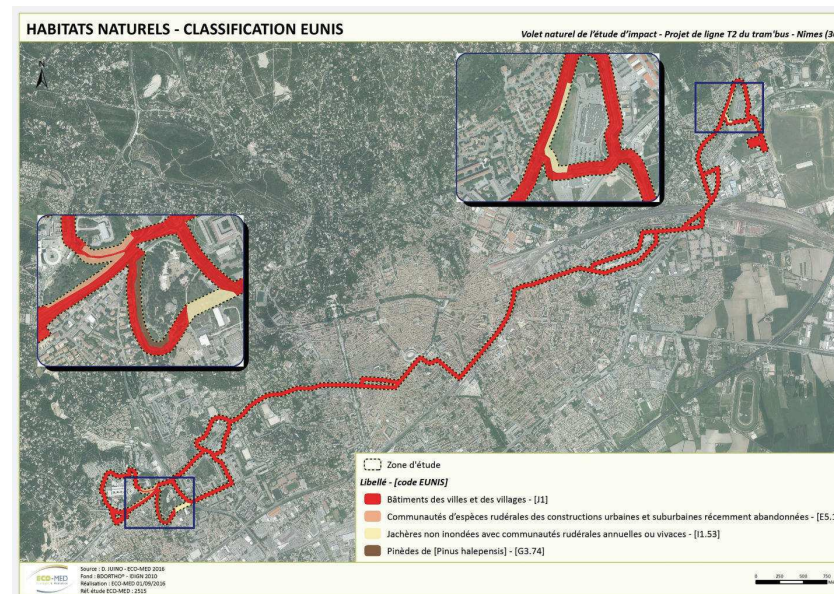
Milieu urbain

M. LE HENANFF, 20/01/2016, Nîmes (30)

Les habitats naturels listés ci-dessous sont classés en fonction de leur représentation relative dans la zone d'étude ; le premier habitat caractérisé est celui qui a le recouvrement le plus important, le dernier ayant la superficie la plus restreinte. Leur localisation est précisée sur la carte ci-après.

Au sein de la zone d'étude 4 types d'habitats ont été relevés. Parmi ceux-ci, un correspond à l'ensemble des constructions et aménagements urbains fortement anthropisés et ne présentant pas de naturalité, un correspond à des zones rudérales résultant de l'amoncellement des matériaux extraits du sol lors des constructions alentours présentant une végétation rudérale, un correspond à une pinède à Pins d'Alep résiduelle fortement dégradée par l'activité humaine, et enfin un dernier correspond à une zone agricole en friche.

Habitat naturel	Surface (ha)	Typicité	Code EUNIS	EUR 28	Enjeu local de conservation
Bâtiments des villes et des villages	121,17	-	J1	-	Nul
Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées	1,74	-	E5.12	-	Très faible
Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	1,47	Mauvaise	I1.53	-	Faible
Pinède à Pins d'Alep	1,08	Mauvaise	G3.74	-	Faible



Carte 4 : Habitats naturels – Classification EUNIS

3. PRESENTATION DE LA ZPS FR9112015 « COSTIERES NIMOISES »

Bordée au sud par la Petite Camargue, la Costière nîmoise s'étend selon une large bande orientée nord-est/sud-ouest. Seule la partie " plaine et plateau " de la Costière est couverte par le site Natura 2000. Celui-ci, composé de 6 îlots, concerne 27 communes.

Les habitats utilisés par les espèces d'oiseaux justifiant la désignation du site sont des habitats ouverts. Ils sont gérés principalement par l'agriculture, orientée vers diverses productions (grandes cultures, viticulture, arboriculture, maraîchage). Ces diverses cultures, associées aux friches et jachères, et la variété du parcellaire confèrent au paysage un caractère en mosaïque très favorable à ces oiseaux.

Parmi les six espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » qu'abrite ce site, on peut citer l'Outarde canepetière ou encore le Rollier d'Europe.

3.1. Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD du site FR9112015 « Costières nîmoises »

Compartiment biologique	Nom	Evaluation globale	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	Excellente	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Oedicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	Excellente	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	Excellente	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Excellente	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	Excellente	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés

3.2. Autres espèces listées au FSD du site FR9112015 « Costières nîmoises » en tant « qu'autres espèces importantes »

Compartiment biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>)	Non	-
	Coucou geai (<i>Clamator glandarius</i>)	Non	-
	Cochevis huppé (<i>Galerida cristata</i>)	Non	-
	Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>)	Non	-
	Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)	Non	-
	Petit-duc scops (<i>Ous scops</i>)	Non	-
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	Non	-
	Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Non	-

3.3. Espèces à enjeu (hors FSD) avérées

Compartiment biologique	Nom	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Mammifères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Activité de chasse jugée modérée au sein de la zone d'étude. Présence de gîtes arboricoles favorables.

4. PRESENTATION DE LA ZPS FR9112031 « CAMP DES GARRIGUES »

Le site concerne une partie du camp militaire dit "des Garrigues", au nord de Nîmes. Il appartient au vaste massif calcaire dans lequel le Gardon a taillé de profondes gorges. La végétation varie de la garrigue à Chêne kermès et de pelouses rases sur les affleurements calcaires jusqu'à des boisements feuillus et des pelouses plus humides au fond des quelques vallons inclus dans la ZPS.

La diversité des milieux maintenue du fait des activités pratiquées sur le site favorise une richesse avifaunistique marquée notamment par la présence du cortège des espèces des garrigues méditerranéennes.

Les principales espèces de passereaux et assimilés caractéristiques des zones méditerranéennes sont présentes dans le camp, mais leurs effectifs restent à préciser.

Le camp présente aussi un intérêt majeur comme territoire de chasse pour les rapaces nichant dans les gorges du Gardon voisines, l'Aigle de Bonelli, le Circaète Jean-le-Blanc et le Busard cendré, ces deux dernières étant également nicheuses dans le camp.

La ZPS est également placée sur la voie de migration de nombreuses espèces qui sont plus ou moins régulièrement observées en étape migratoire : Aigle botté (*Hieraetus pennatus*), Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*).

4.2. Autres espèces listées au FSD du site FR9112031 « Camp des garrigues » en tant « qu'autres espèces importantes »

Compartment biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	Non	-
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	Non	-
	Aigle botté (<i>Hieraetus pennatus</i>)	Non	-



4.1. Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD du site FR9112031 « Camp des garrigues »

Compartment biologique	Nom	Evaluation globale	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Vautour pernoptère (<i>Neophron pernopterus</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Aigle de Bonelli (<i>Hieraetus fasciatus</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Significatif	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	Bonne	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	Significatif	Non	Absence d'habitat favorable à l'espèce, milieux urbanisés et fragmentés	

4.3. Espèces à enjeu (hors FSD) avérées

Compartment biologique	Nom	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Mammifères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Activité de chasse jugée modérée au sein de la zone d'étude. Présence de gîtes arboricoles favorables.

5. INCIDENCES DU PROJET

Seuls les habitats et espèces (DH1/DH2) ayant justifié la désignation du site Natura 2000 concerné et susceptibles de subir une atteinte, sont ici pris en compte.

Ainsi, par différence, ne sont pas pris en compte :

- les habitats et espèces dont la présence est avérée mais non significative sur le site Natura 2000,
- les habitats et espèces dont la présence est avérée et significative sur le site Natura 2000 mais absents ou peu potentiels au sein de la zone du projet, et qui ne subiront donc aucune atteinte.

Tableau 1 : Critères définissant la nécessité d'une évaluation pour chaque habitat et espèce d'intérêt communautaire

		Présence sur le site NATURA 2000	
		Significative	Non significative
Présence dans la zone d'étude	FSD : cotation du champ « population relative »		
	Avérée	à évaluer	non évaluée
	Potentielle forte	à évaluer	non évaluée
	Potentielle modérée ou faible	non évaluée	non évaluée
	Absence	non évaluée	non évaluée
Sans lien avec le(s) site(s) Natura 2000		non évaluée	non évaluée

5.1. Destruction ou perturbation d'espèces inscrites au FSD (DH2) du site Natura 2000

Aucune espèce d'oiseau inscrite au Formulaire Standard de Données des deux sites Natura 2000 relevant de la directive « Oiseaux » et concernés par la présente évaluation des incidences n'est jugée potentielle au sein de la zone d'étude.

5.2. Destruction ou perturbation d'espèces à enjeu non inscrites au FSD du site Natura 2000

Compartiment biologique	Nom	Perturbation possible	Commentaire
Mammifères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Destruction d'habitat de chasse et de gîte arboricole	Activité de chasse jugée modérée au sein de la zone d'étude. Présence de gîtes arboricoles favorables.

5.3. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques

La zone d'étude étant en continuité directe avec une zone d'habitats, aucune altération de continuités et de fonctionnalités écologiques n'est à prévoir.

6. RECOMMANDATIONS ET MESURES

Aucune recommandation ou mesure de réduction n'a été faite concernant les espèces d'oiseaux inscrites aux Formulaires Standards de Données des deux sites Natura 2000 concernés par la présente évaluation des incidences.

7. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES

Au regard des résultats des prospections naturalistes et des analyses des données, le projet ne portera pas d'atteinte sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 locaux.

Ainsi, le projet de ligne T2 de Bus à Haut Niveau de Service sur la commune de Nîmes a une incidence non notable dommageable sur la ZPS FR9112015 « Costières nîmoises » et la ZPS FR9112031 « Camp des garrigues ».

Annexe 1. Relevé relatif aux oiseaux

Relevé effectué par Maxime LE HENANFF le 20 janvier 2016 et Sébastien CABOT le 31 mai 2016.

Espèce	Observations du 20 janvier 2015	Observations du 31 mai 2016	Statut biologique sur la zone d'étude	Enjeu de conservation au niveau régional LR Nicheurs	Vulnérabilité EUROPE (2004) (a)	Vulnérabilité FRANCE Nicheurs (2008) (b)	Vulnérabilité LR Nicheurs (2015) (L)	Statuts de protection (Janvier 2013)
Rougequeue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)		1	Npr	Faible	DP	LC	LC	PN3, BE2
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)		x	Nalim	Faible	D	LC	NT	PN3, BE2
Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)		x	Npr	Faible	D	NT	NT	PN3, BE3
Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>)	x	x	Passage	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Pigeon biset domestique (<i>Columba livia domestica</i>)	x	x	Npr	Très faible	-	-		
Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	C, BE3
Martinet noir (<i>Apus apus</i>)		x	Nalim	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	x	x	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	x	x	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>)		x	Npo	Très faible	S	LC		PN3, BE2
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	x	x	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)		x	Npo	Très faible	S	LC	LC	C
Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>)	x	x	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3
Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	x	x	Npo	Très faible	D	LC	LC	C
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	x	x	Npo	Très faible	D	LC	LC	PN3
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)		x	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)		x	Npo	Très faible	S	LC	NT	PN3, BE2
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)		x	Npo	Très faible	S	LC	VU	PN3, BE2

Légende

Observation

Effectifs : x = quelques (inférieur à 10 individus ou 5 couples) ; xx = nombreux (supérieurs à 10 individus ou 5 couples) ;

Cple = couple, M = mâle, Cht = chant, Ind = individu(s)

Statut de protection

Protection nationale : liste nationale des Oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain, Arrêté du 29/10/2009 (J.O. du 05/12/2009). **PN3** = Espèce et son habitat protégé ; **PN4** = Espèce protégée sans son habitat.
DO1 : espèce d'intérêt communautaire, inscrite à l'annexe I de la **directive Oiseaux CE 79/409**.
BO2 : espèce inscrite à l'annexe II de la **convention de Bonn** (1979).
BE2 / BE3 : espèce inscrite à l'annexe II ou III de la **convention de Berne** (1979).

Statut biologique

Npo : Nicheur possible
Npr : Nicheur probable
Nc : Nicheur certain
Nalim : Nicheur hors de la zone d'étude exploitée pour l'alimentation
Migr : Migrateur (total ou partiel)
Sed : Sédentaire
Hiv : Hivernant

Nicheur possible

1. Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification.
2. Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction.

Nicheur probable

3. Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction.
4. Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à huit jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit.
5. Parades nuptiales.
6. Fréquentation d'un site de nid potentiel.
7. Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte.
8. Plaque incubatrice sur un oiseau tenu en main.
9. Construction d'un nid ou creusement d'une cavité.

Nicheur certain

10. Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention.
11. Nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête).
12. Jeunes fraîchement envolés (nidicoles) ou poussins (nidifuges).
13. Adultes entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs dont le contenu n'a pas pu être examiné) ou adulte en train de couvrir.
14. Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes.
15. Nid avec œuf(s).
16. Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).

Codes comportementaux et statuts de reproduction définis d'après l'EOAC (European Ornithological Atlas Committee).

Statut de conservation

Vulnérabilité Europe (1)		Vulnérabilité France (2)		Vulnérabilité PACA (3)	
CR	Critical endangered (Voie d'extinction)	RE	Eteinte en métropole	E	En Danger
E	Endangered (En danger)	CR	En danger critique d'extinction	D	Déclin
V	Vulnerable (Vulnérable)	EN	En danger	AS	A Surveiller
D	Declining (Déclin)	VU	Vulnérable		
R	Rare (Rare)	NT	Quasi menacée		
DP	Depleted *	LC	Préoccupation mineure		
L	Localised (Localisé)	DD	Données insuffisantes		
S	Secure (non défavorable)	NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole)		

* Depleted : concerne les taxons non rares ou en déclin dans l'UE qui ont subi un déclin modéré à fort entre 1970 à 1990 et dont les effectifs n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant déclin.

(1) BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 ; (2) UICN, 2008 ; (3) LASCÈVE & al., 2006.